



Compte-rendu Conseil d'Administration du 14 décembre 2021

Principales décisions

Nous constatons que les procurations sont réparties et complétées en début de séance sans que les concernés ne soient au courant en amont. Impression désagréable de "petits arrangements entre amis" ? Seul-es les élu-es syndicaux s'en émeuvent...

Infos générales : un nouvel administrateur a été nommé provisoirement à la tête de la COMUE

Indemnitaire : après la mise en place du RIFSEEP il y a 3 ans, une révision obligatoire est en cours – 2 volets : BIATSS (négociation en cours) et enseignants-chercheurs (application du décret)

Indemnités inflation : 100€ mis en œuvre début 2022

Le CROUS augmente les repas de 1.18€, l'ENS s'engage à absorber cette hausse.

Budget :

Interventions des élu-es syndicaux :

Négociations du RIFSEEP : On note en fonctionnement une prévision d'un abondement de 72 000€ par le ministère

Ce qui est largement insuffisant : 587 agents doivent être revalorisés, on peut multiplier par 10 au moins cette somme pour avoir de vraies revalorisations

On note un mouvement important des personnels administratifs : pourquoi ?

Pas de réponse de la direction

Les élu-es demandent que ces postes vacants soient d'abord proposés à la mutation interne et/ou externe

Protection sociale complémentaire : 15€ (bruts) seront attribués à chaque agent, bien loin du secteur privé qui a obligation depuis 2006 de prendre en charge la moitié de la cotisation !

Egalité femmes-hommes : les élu-es notent que le budget ne prévoit aucune ligne-pour intervenir activement afin d'arriver à des salaires et des primes égales entre les femmes et les hommes. Un constat sur ces inégalités est encore fait mais aucune action n'est prévue pour améliorer cette situation.

LPR : le budget acte la loi pour la recherche tant décriée par nos organisations syndicales

Par ailleurs, nous signalons que les élu-es qui ont voté pour, soutiennent par conséquent la loi LPR et toutes ses conséquences.

Votes :

Pour : 15

Abstentions : 3 (étudiants et élu sur liste syndicale)

Contre : 4 SUD-CGT-SNESUP

Campagne emplois :

Difficile de se faire une idée en n'ayant pas toutes les informations comme les départs de l'établissement pour différentes raisons : départ retraites, décès, mutations, réorientations professionnelles

Les élu-es demandent des éléments de contextualisation plus affinés que la présentation actuelle.

Réponse de la direction : les demandes sont « anciennes » et discutées avec les départements et les laboratoires

Un amendement a été déposé par les élu-es syndicaux sur la demande de création d'un poste de PU en cinéma alors que le département avait classé ce poste en 1^{ère} demande. Poste pourtant demandé et justifié par le taux encadrement 3 fois supérieur à la moyenne dans les départements Descartes. De plus, une nouvelle offre de formation est portée par l'ENS dans cette discipline à la rentrée prochaine.

Le poste de PAST octroyé en régularisation de CDD à répétition n'est pas un poste d'enseignant-chercheur... Comment fonctionner dans ces conditions avec 1 seul enseignant-chercheur pour 29 élèves ? Seul Master « pensées du cinéma » ouvert en France.

Les élu-es lisent une déclaration (jointe) et demandent un engagement sur la section cinéma

Aucune réponse, pas d'engagement

Votes de l'amendement d'ajout d'un.e professeur cinéma, pour la création de poste supplémentaire à la campagne d'emplois

Pour : 10

Abstentions : 4 (dont 3 élu.e.s indépendants)

Contre : 8 : (dont 2 élu.e.s indépendants)

On peut s'étonner des votes des élu.es « indépendants » qui ne soutiennent pas leurs collègues, pas même la demande unanime de leur propre département, et votent comme la direction, au mieux « s'abstiennent »...

Votes sur la campagne d'emplois :

Pour : 14

Abstentions : 3

Contre : 5 (dont les élues CGT, SUD, SNESUP)

Installation d'un dispositif de video-surveillance :

Montant de l'enveloppe : 200 000€ alloués par le ministère en différentes phases

Les élu-es syndicaux rappellent que la cour des comptes regrette qu'il n'y ait jamais d'évaluation de ces dispositifs parfois souvent coûteux.

On rappelle qu'il est strictement interdit de filmer des salariés sur leur lieu de travail. Dispositif totalement disproportionné.

Votes

Pour : 12

Abstentions : 1

Contre : 9

Rapport social unique :

Interventions des élu-es syndicaux : nous notons des différences majeures de traitement entre les femmes et les hommes (salaires, grades, primes,) quel plan d'action, quels moyens pour réduire ces différences ?

De plus :

Nous n'avons pas de données chiffrées et genrées sur les promotions des enseignants-chercheurs

Aucune NBI pour les Cat C alors que les agents sont éligibles

Vote pour unanime

Modification de la grille de rémunération : 1866€ bruts mensuels pour ceux qui démarrent cette année

Sur ressources propres et sur ressources « état »

Les présidents des Universités regrettent que les doctorants des promotions précédents n'aient pas eu accès à ces augmentations.

Votes : pour unanimité

Subrogation :

Les élu-es CGT se félicitent car pour rappel, ce sont elles-eux qui avaient demandé formellement à la direction la mise en place de cette procédure.

Votes :

Pour : unanimité

Vos élu-es CGT-SNESUP-SUD